



DELIBERATION N° D.2019.12.2

du Conseil communautaire du 3 décembre 2019

Exercice budgétaire 2020.

Ouverture anticipée des crédits d'investissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et versement des attributions de compensation aux communes par douzième.

Date de la convocation : 26 novembre 2019
Date d'affichage : 4 décembre 2019
Nombre de conseillers en exercice : 82
Secrétaire de séance : Mme Caroline DOUCERAIN
Rapporteur : M. Olivier DELAPORTE

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Michel BANCAL, M. Jacques BELLIER, Mme Coralie BELMER, M. Philippe BENASSAYA, Mme Dorothée BILGER, M. Didier BLANCHARD, Mme Sonia BRAU, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Jean-Marie CLERMONT, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Michel CONTE, M. Michel CROUZAT, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. François DE MAZIERES, M. Benoit DE SAINT SERNIN, M. Bernard DEBAIN, M. Laurent DELAPORTE, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, Mme Juliette ESPINOS, M. Hervé FLEURY, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Amélie GOLKA, Mme Liliane HATTRY, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Claude JAMATI, Mme Frédérique KIBLER, M. François LAMBERT, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Géraldine LARDENNOIS, Mme Karin LE MENE, M. Olivier LEBRUN, Mme Florence NAPOLY, Mme Magali ORDAS, M. Philippe PAIN, M. Patrice PANNETIER, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Annick PERILLON, M. Jean-François PEUMERY, Mme Pascale RENAUD, M. Richard RIVAUD, M. Alain SANSON, M. Jean-Christian SCHNELL, M. François SIMEONI, M. Pierre SOUDRY, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, M. Thierry VOITELLIER, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Carmise ZENON.

Absents excusés:

Mme Stéphanie BANCAL, M. Philippe BAUD, Mme Corinne BEBIN, M. François-Xavier BELLAMY, M. Philippe BRILLAULT, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Arnaud HOURDIN, Mme Magali LAMIR, M. Erik LINQUIER, Mme Béatrice RIGAUD-JURE.
M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Frédéric BUONO-BLONDEL (pouvoir à Mme Sonia BRAU), Mme Emmanuelle DE CREPY (pouvoir à M. Thierry VOITELLIER), Mme Marie DENAISON (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN), Mme Nathalie JAQUEMET (pouvoir à M. Luc WATTELLE), Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Jean-Marc FRESNEL), Mme Martine SCHMIT (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Magali ORDAS), Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU (pouvoir à M. Pascal THEVENOT), M. Patrick CHARLES (pouvoir à M. Olivier DELAPORTE), Mme Laurence AUGERE (pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme Frédérique KIBLER), Mme Christine DE LA FERTE (pouvoir à Mme Liliane HATTRY), M. Alain NOURISSIER (pouvoir à M. François DE MAZIERES).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5216-5 et L.1612-1;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° D.2019-04-02 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 2 avril 2019 approuvant le budget primitif 2019 de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2019-04-04 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 2 avril 2019 relative à la gestion pluriannuelle des investissements de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° D.2019.10.1 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 8 octobre 2019 approuvant notamment la décision modificative n° 1 du budget 2019 et la création de 2 autorisations de programme de la communauté d'agglomération ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale, finances et personnel du 18 novembre 2019.

Il convient, par la présente délibération, de définir le rythme de versement des attributions de compensation aux communes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et d'ouvrir de manière anticipée les crédits de l'exercice 2020.

• Versement des attributions de compensation (AC) aux communes par douzième en 2020 :

De 2015 à 2018, les AC aux communes membres étaient versées en 6 fois, puis en 9 fois en 2019. Cette disposition présentait un caractère exceptionnel.

Il est proposé de revenir en 2020 à un rythme de versement classique par douzième en raison de la nécessité d'avancer de la trésorerie aux budgets annexes assainissement dès le mois de janvier.

En effet, la gestion directe de la compétence assainissement (régie ou marchés publics) doit réglementairement disposer d'un budget annexe avec une autonomie financière. Or, les redevances assainissement ne sont reversées qu'en fin de semestre et les soldes de trésorerie qu'au mois de juillet. Le budget principal doit verser des avances pour permettre la continuité des paiements.

• Ouverture anticipée des crédits d'investissement de l'exercice 2020 :

Comme pour les années précédentes, le budget primitif (BP) de l'exercice 2020 de la communauté d'agglomération sera voté au mois de mars. Le Code général des collectivités territoriales prévoit ce cas de figure et régit précisément la possibilité de commencer à exécuter un budget avant son vote effectif.

Ces dispositions permettent d'éviter toute rupture d'activité durant le premier trimestre de l'année, sachant que les crédits ainsi ouverts seront intégrés dans le BP 2020 de Versailles Grand Parc.

Il est proposé de voter une nouvelle ouverture anticipée des crédits d'investissement calculée sur 25 % des crédits votés sur l'exercice 2019 (BP + budget supplémentaire + décision modificative).

En investissement, il est ainsi possible :

- d'engager et mandater dès le 1^{er} janvier 2020 les restes à réaliser de dépenses d'investissement de l'année 2019 qui seront arrêtés au 31 décembre 2019,
- de mandater les engagements pris dans le cadre d'une autorisation de programme (AP) dans la limite des crédits de paiement (CP) prévus pour 2020 par la délibération d'ouverture de cette AP.

Pour mémoire, les CP 2020 des AP définies par les délibérations votées les 2 avril et 8 octobre 2019 susvisées sont :

AP n°	Objet	CP 2020	Chapitre/ Opération-chapitre
2016-002	Travaux Conservatoire à rayonnement régional de Versailles pôle musique	65 396,01 €	Chap. 23
2016-003	Participation diffuseur de l'autoroute A86	247 990,00 €	Chap. 204
2017-006	Piste cyclable vallée de la Bièvre	319 136,00 €	Chap. 23
2017-007	Jonction piste cyclable Bois d'Arcy vers base de loisirs	45 766,31 €	Chap. 458121
2018-001	Déchèterie intercommunale de Buc et parking	1 100 000,00 €	Op. votée 714
2018-002	Gymnase Buc (compensation dépôt de bus)	500 000,00 €	Chap. 204

2018-003	Plan de développement intercommunal	2 000 000,00 €	Chap. 204
2019-001	Fibre optique liaison mairies	2 000 000,00 €	Op. votée 1219
2019-002	Fonds de concours retour incitatif 2019	1 800 000,00 €	Chap. 204
2019-003	Remboursements aux communes aménagements de bus	600 000,00 €	Chap. 204
	TOTAL Crédits de Paiement 2020 (CP)	8 678 288,32 €	

- d'engager et mandater de nouveaux crédits dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser.

Le tableau ci-dessous récapitule les montants en euros des crédits d'investissement votés par chapitre au budget 2019 :

Chapitre/ Op° chapitre	Libellé du chapitre	BP 2019 (hors reports)	DM 1	DM2	Total des crédits votés (hors reports)
20	Immobilisations incorporelles	50 300,84 €			50 300,84 €
204	Subventions d'équipement versées	9 099 313,99 €	-3 170 000,00 €		5 929 313,99 €
21	Immobilisations corporelles	4 302 732,34 €			4 302 732,34 €
23	Immobilisations en cours	2 023 791,55 €			2 023 791,55 €
110	Vidéoprotection	4 717 631,46 €			4 717 631,46 €
212	Aire d'accueil des gens du voyage	847,58 €			847,58 €
312	Pistes cyclables	92 398,00 €			92 398,00 €
612	Allée Royale	191 729,63 €			191 729,63 €
714	Déchèterie de Buc	2 500 000,00 €			2 500 000,00 €
918	Informatique VGP	679 783,96 €			679 783,96 €
1018	Projet Autopilot	42 971,06 €			42 971,06 €
1118	Banque communautaire de matériel informatique	192 872,00 €			192 872,00 €
1219	Fibre optique liaisons mairies	2 000 000,00 €			2 000 000,00 €
458105	Parking de St Cyr l'Ecole	16 036,06 €			16 036,06 €
458112	Rue de la porte de Buc	1 608 798,46 €			1 608 798,46 €
458118	Piste cyclable Plaine de Versailles (partie Villepreux)	46 273,14 €			46 273,14 €
458121	Piste cyclable Bois d'Arcy jonction vers base de loisirs	110 000,00 €			110 000,00 €
13	Subventions d'investissement	90 000,00 €			90 000,00 €
16	Emprunts et dettes	26 485,00 €			26 485,00 €
27	Autres immobilisations financières		168 416,00 €	16 000 000,00 €	16 168 416,00 €
	TOTAL	27 791 965,07 €	-3 101 584,00 €	16 000 000,00 €	40 690 381,07 €

Il n'est pas nécessaire d'ouvrir de manière anticipée l'ensemble des crédits d'investissement étant donné que certaines opérations disposeront de crédits 2020 liés aux AP ou bénéficieront de restes à réaliser suffisants.

Par ailleurs, les crédits inscrits au chapitre 16 « emprunts et dettes » correspondent à des remboursements de cautions liés aux locations (bureaux de la pépinière d'entreprises, aire d'accueil des gens du voyage et instruments de musique).

Le tableau ci-dessous détermine la proposition d'ouverture des crédits d'investissement sur l'exercice budgétaire 2020 de la communauté d'agglomération (hors AP-CP) :

Chapitre/ Op° chapitre	Libellé du chapitre	Total des crédits votés (hors reports)	Calcul des 25% maximum	Ouverture anticipée du BP 2020
20	Immobilisations incorporelles	50 300,84 €	12 575,21 €	12 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	4 302 732,34 €	1 075 683,09 €	1 075 000,00 €
23	Immobilisations en cours	2 023 791,55 €	505 947,89 €	505 000,00 €
110	Vidéoprotection	4 717 631,46 €	1 179 407,87 €	1 179 000,00 €
918	Informatique VGP	679 783,96 €	169 945,99 €	169 000,00 €
1118	Banque communautaire de matériel informatique	192 872,00 €	48 218,00 €	48 000,00 €
16	Emprunts et dettes	26 485,00 €	6 621,25 €	6 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	16 168 416,00 €	4 042 104,00 €	4 000 000,00 €
	Autres chapitres	12 628 367,92 €	3 157 091,98 €	0,00 €
	TOTAL	40 690 381,07 €	10 172 595,27 €	6 994 000,00 €

L'ouverture anticipée de 4 millions d'€ au chapitre 27 vise à abonder les futurs budgets annexes assainissement en trésorerie par le versement d'avances remboursables dès le mois de janvier.

Ainsi, le Conseil communautaire est amené à se prononcer sur cette ouverture anticipée de crédits d'investissement portant sur l'exercice budgétaire 2020.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) que les attributions de compensation aux communes membres de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc seront versées par douzième pour les exercices 2020 et suivants ;
- 2) d'ouvrir de manière anticipée les crédits d'investissement au 1^{er} janvier 2020, pour l'exercice budgétaire 2020, dans les limites présentées ci-dessous, étant précisé que ces crédits seront intégrés dans le budget primitif de l'exercice 2020 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc :

Chapitre/ Op° chapitre	Libellé du chapitre	Ouverture anticipée du BP 2020
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 075 000,00 €
23	Immobilisations en cours	505 000,00 €
110	Vidéoprotection	1 179 000,00 €
918	Informatique VGP	169 000,00 €
1118	Banque communautaire de matériel informatique	48 000,00 €
16	Emprunts et dettes	6 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	4 000 000,00 €
	Autres chapitres	0,00 €
	TOTAL	6 994 000,00 €

- 3) de rappeler que les crédits de paiement (CP) prévus pour l'exercice 2020 des autorisations de programme (AP) votées s'ajoutent aux crédits ouverts de manière

anticipée :

AP n°	Objet	CP 2020	Chapitre/ Opération-chapitre
2016-002	Travaux Conservatoire à rayonnement régional de Versailles pôle musique	65 396,01 €	Chap. 23
2016-003	Participation diffuseur de l'autoroute A86	247 990,00 €	Chap. 204
2017-006	Piste cyclable vallée de la Bièvre	319 136,00 €	Chap. 23
2017-007	Jonction piste cyclable Bois d'Arcy vers base de loisirs	45 766,31 €	Chap. 458121
2018-001	Déchèterie intercommunale de Buc et parking	1 100 000,00 €	Op. votée 714
2018-002	Gymnase Buc (compensation dépôt de bus)	500 000,00 €	Chap. 204
2018-003	Plan de développement intercommunal	2 000 000,00 €	Chap. 204
2019-001	Fibre optique liaison mairies	2 000 000,00 €	Op. votée 1219
2019-002	Fonds de concours retour incitatif 2019	1 800 000,00 €	Chap. 204
2019-003	Remboursements aux communes des aménagements de bus	600 000,00 €	Chap. 204
	TOTAL Crédits de Paiement 2020 (CP)	8 678 288,32 €	

- 4) d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de suffrages exprimés : 72 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 71 voix , 1 abstention (Monsieur François SIMEONI.)

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.